



Direction Adjointe du Budget
Service du Budget
0413312525

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 18 OCTOBRE 2024
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

OBJET : Ports départementaux - Décision modificative numéro 2 pour l'exercice budgétaire 2024.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Lors de la séance publique du 8 décembre 2023, l'Assemblée a procédé à l'adoption du budget primitif (BP) du budget annexe des ports départementaux pour l'exercice 2024.

Le 28 juin 2024, le budget supplémentaire (BS) a été approuvé par l'Assemblée. Il comprenait, outre le report des restes à réaliser et la reprise des résultats de clôture de l'exercice 2023, la décision modificative (DM) n°1 qui a amendé le BP 2024, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

Après cette séance, le budget, crédits d'ordre compris, s'élevait à 1 888 074,79 € en dépenses de fonctionnement et à 1 982 341,48 € en dépenses d'investissement.

Il convient à présent d'examiner et de se prononcer sur les données relatives à la décision modificative (DM) n°2. Les mouvements proposés ne concernent que la section d'investissement.

La section d'investissement, crédits d'ordre compris, s'équilibre à 238 K€.

En dépenses, hors crédits d'ordre (de 75 K€), il y a lieu de proposer, sur le programme des travaux, une majoration de 163 K€, principalement pour les opérations suivantes :

- travaux d'entretien de la digue du port de La Ciotat (30 K€) ;
- travaux urgents dont les autorisations administratives nécessaires viennent d'être accordées : port de la Redonne (reprise des affouillements du quai pêcheurs et solarium [60 K€]), et dragage des ports départementaux et métropolitains afin de pallier l'envasement important (port du Jaï et chenal du Port du Pertuis [50 K€]).

En recettes, hors crédits d'ordre (de 75 K€), la subvention versée par le budget principal du Département au bénéfice du budget annexe des ports est ajustée de 163 K€.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 18 OCTOBRE 2024**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Ports départementaux - Décision modificative numéro 2 pour l'exercice budgétaire 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi dix huit octobre à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Absent(s) :

Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Audrey GARINO, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Eric LE DISSES, M. Yannick OHANESSIAN.

Excusé(s) :

Mme Josette SPORTIELLO.

Donne(nt) pouvoir :

Mme Martine AMSELEM à M. Yves VIDAL, M. Frédéric COLLART à Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Samia GHALI à M. Azad KAZANDJIAN, Mme Magali GIORGETTI à M. Gérard FRAU, M. Lucien LIMOUSIN à Mme Corinne CHABAUD, M. Richard MALLIE à M. Lionel DE CALA, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER, Mme Marine PUSTORINO à Mme Valérie GUARINO.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 18 OCTOBRE 2024**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Ports départementaux - Décision modificative numéro 2 pour l'exercice budgétaire 2024.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 18 octobre 2024, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Vu la maquette budgétaire des ports départementaux annexée,

A décidé :

- d'adopter la décision modificative n°2 pour l'exercice 2024 pour le budget annexe des ports départementaux ;
- de préciser que cette décision modificative (DM) n°2 est adoptée, comme pour le budget général, sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M4.

Adopte à l'unanimité

Pour : 49

Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 2

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie CAROLLO